

2^{ème} négociation de salaire TRM APRÈS LA BALLADE IRLANDAISE LA DOUCHE ECOSSAISE

2^{ème} réunion de négociation sur les salaires et pas d'avancée dans les propositions du patronat.

La FNTR, TLF se rallient sur la même proposition, 1,5%, tandis que l'OTRE ne se positionne pas.

Les représentants patronaux attendent de connaître le montant des **allègements de cotisations sociales** avant de pouvoir faire d'autres propositions.

Avec une augmentation du SMIC à 2,1% au 1^{er} décembre, une inflation constatée par l'INSEE à 2,3% sur une année pleine, le compte n'y est pas !!!

La Fédération des Transports et de la Logistique FO-UNCP s'insurge et constate que l'augmentation éventuelle des salaires dans la branche transport n'est plus une valeur liée au fruit du travail mais aux allègements de cotisations.

La revendication de La Fédération des Transports et de la Logistique FO-UNCP, + 3,5%, prend en compte :

- la revalorisation du SMIC.
- l'inflation.
- les pertes de pouvoir d'achat des années précédentes.

La Fédération des Transports et de la Logistique FO-UNCP trouve **inacceptable, irrespectueux et irresponsable** de tels agissements de la part des représentants des employeurs. Ces pratiques ne vont pas dans le sens de l'amélioration de l'attractivité des métiers de la branche !!

La fédération ne peut accepter de telles propositions et attend de la prochaine réunion, fixée le 12 décembre, des propositions patronales dignes de ce nom.

Dans le cas contraire, la fédération ne pourra que constater le **mépris envers les salariés** du transport et le fera entendre.

Allègement de cotisations sociales = salaire allégé ...

